

Sanofi poursuit sa trajectoire de croissance. Forte hausse du BNPA des activités⁽¹⁾ au T1 2021 à TCC.

Croissance des ventes au T1 2021 de 2,4% à TCC, soutenue par Dupixent® et les Vaccins

- Les ventes de la Médecine de Spécialités ont progressé de 15,3% grâce à la solide performance de Dupixent® (+45,6%, à 1 047 millions d'euros) et aux lancements en oncologie
- Les ventes de Vaccins sont en hausse de 5,3%, soutenues par la franchise PPH et la demande de vaccins grippe dans l'hémisphère Sud
- Les produits stratégiques de Médecine Générale ont progressé de 4,4% alors que les ventes totales de l'entité ont reculé de 3,8%
- Les ventes Santé Grand Public ont baissé de 7,3% en raison des stocks constitués au T1 2020 liés à la pandémie et de la faible demande en produits contre la toux et le rhume en Europe

Progression du BNPA⁽¹⁾ des activités à TCC au T1 2021, portée par l'efficacité opérationnelle, des ventes solides et un paiement relatif à la fin d'une collaboration au Japon

- Le BNPA⁽¹⁾ des activités est de 1,61 euros, en hausse de 5,2% à données publiées et de 15,0% à TCC
- Le BNPA des activités inclut un paiement de 8 centimes lié à la fin d'une collaboration au Japon
- Le BNPA IFRS est de 1,25 euros

Avancées dans la mise en œuvre de la stratégie de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

- Sanofi rejoint le top cinq des entreprises de l'indice *Access to Medicine* en 2021.
- Sanofi a annoncé la création d'une nouvelle entité mondiale à but non lucratif, *Sanofi Global Health*, pierre angulaire de sa stratégie RSE.

Confirmation des perspectives de BNPA des activités 2021

- Sanofi anticipe un BNPA des activités⁽¹⁾ 2021 en croissance⁽²⁾ "high single digit"⁽³⁾ à TCC, sauf événements majeurs défavorables imprévus. L'effet des changes sur le BNPA des activités 2021 est estimé à environ -4% à -5% en appliquant les taux de change moyens d'avril 2021.

Paul Hudson, Directeur Général de Sanofi, déclare :

« La solide performance du premier trimestre est le résultat de l'exécution méthodique de notre stratégie *Play to Win* pour dynamiser la croissance et apporter des médicaments innovants aux patients. Dupixent® poursuit sa performance exceptionnelle grâce à sa forte croissance aux États-Unis et un accueil très favorable sur d'autres marchés mondiaux, y compris la Chine. Les franchises clés des Vaccins sont en croissance. Au premier trimestre, nous avons lancé et finalisé le recrutement de l'étude de phase 2 de notre candidat vaccin recombinant contre la COVID-19 dont les résultats sont attendus le mois prochain. Après la communication de notre stratégie RSE fin 2020 et son intégration dans nos priorités stratégiques, nous avons récemment créé *Sanofi Global Health*, une entité dédiée à l'amélioration de l'accès à 30 médicaments considérés comme essentiels par l'OMS. Notre portefeuille de médicaments essentiels et notre empreinte mondiale sont des atouts qui nous positionnent idéalement pour faire la différence. »

	T1 2021	Variation	Variation à TCC
Chiffre d'affaires net IFRS publié	8 591 m€	-4,3%	+2,4%
Résultat net IFRS publié	1 566 m€	-7,0%	—
BNPA IFRS publié	1,25 €	-7,4%	—
Cash flow libre ⁽⁴⁾	1 925m€	+23,6%	—
Résultat opérationnel des activités	2 638 m€	+4,0%	+13,3%
Résultat net des activités ⁽¹⁾	2 017 m€	+5,1%	+14,7%
BNPA des activités ⁽¹⁾	1,61 €	+5,2%	+15,0%

Sauf indication contraire, l'évolution du CA est exprimée à taux de change constants (TCC) (voir la définition Annexe 7)

(1) Le commentaire du compte de résultat net des activités, indicateur non-GAAP, permet de rendre compte de la performance économique de Sanofi (voir définition à l'Annexe 7). Le compte de résultats consolidés du T1 2021 figure en Annexe 3 et le passage du résultat net IFRS au résultat net des activités, en Annexe 4; (2) Le BNPA des activités de 2020 s'élève à 5,86 euros; (3) dans une fourchette située dans le haut de la première dizaine; (4) Le Cash flow libre est un indicateur non-GAAP (voir définition à l'Annexe 7).

Chiffre d'affaires de Sanofi du premier trimestre 2021

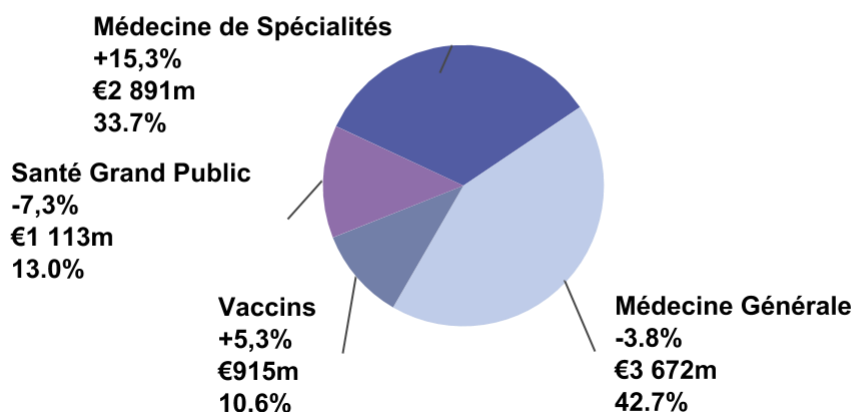
Sauf indication contraire, les taux d'évolution du chiffre d'affaires sont exprimés à TCC¹.

Au premier trimestre 2021, le chiffre d'affaires de Sanofi s'est établi à 8 591 millions d'euros, soit un recul de 4,3% à données publiées. Les variations de taux de change ont eu un impact négatif de 6,7 points de pourcentage, essentiellement dû à la baisse du dollar américain, du real brésilien, du rouble russe, de la livre turque, du peso argentin et du yen japonais. À TCC, le chiffre d'affaires de Sanofi a augmenté de 2,4%.

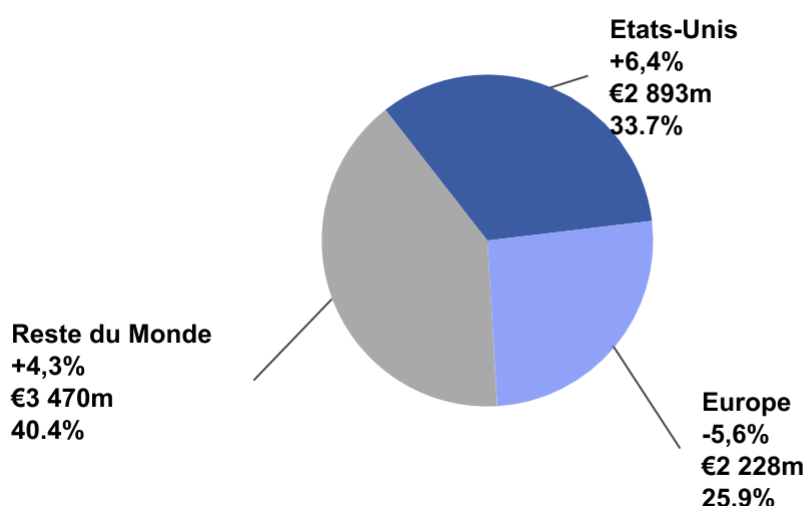
Entités commerciales globales (Global Business Units, GBUs)

Chiffre d'affaires du T1 2021 par GBU (variation à TCC; en millions d'euros; en % du chiffre d'affaires total)

Chiffre d'affaires du T1 2021 en hausse de 2,4% à €8,591 m



Chiffre d'affaires du T1 2021 par zone géographique (variation à TCC; en millions d'euros; en % du chiffre d'affaires total)



Résultat opérationnel des activités du premier trimestre 2021

Au premier trimestre, le **résultat opérationnel des activités** a progressé de 4,0%, à 2 638 millions d'euros. À TCC, le résultat opérationnel des activités a augmenté de 13,3%. Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a été de 30,7%, soit une augmentation de 2,4 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020.

¹ Voir en Annexe 7 les définitions des indicateurs financiers.

Activité pharmaceutique

Au premier trimestre 2021, le chiffre d'affaires de l'activité pharmaceutique a progressé de 3,8%, à 6 563 millions d'euros, soutenu par une croissance à deux chiffres de la Médecine de Spécialités essentiellement portée par la solide performance de Dupixent®, qui a largement compensé la baisse des ventes en Médecine Générale en Europe et aux États-Unis.

Médecine de Spécialités

Dupixent®

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2021	Variation à TCC
Total Dupixent®	1 047	+45,6 %

Au premier trimestre, les ventes de **Dupixent®** (collaboration avec Regeneron) ont été solides malgré la pandémie de COVID-19, avec une progression de 45,6%, à 1 047 millions d'euros. Aux États-Unis, les ventes de Dupixent® ont atteint 793 millions d'euros (+41,6%), soutenues par le maintien d'une demande forte dans la dermatite atopique chez l'adulte, l'adolescent et l'enfant de 6 à 11 ans et par la poursuite de l'adoption dans l'asthme et la polyposse nasosinusienne. Les prescriptions totales de Dupixent® (TRx, Total Prescriptions) ont augmenté de 51% (comparativement au premier trimestre 2020) et les nouvelles prescriptions (NBRx, New-to-Brand Prescriptions) ont augmenté de 16% sur la même période, malgré la baisse de fréquentation des cabinets des médecins, qui reste inférieure au niveau pré-COVID. En Europe, les ventes de Dupixent® au premier trimestre ont augmenté de 52,2% pour atteindre 137 millions d'euros, soutenues par la poursuite de la croissance dans la dermatite atopique sur les principaux marchés ainsi que par de nouveaux lancements dans l'asthme. Les ventes du produit ont atteint 59 millions d'euros (+53,7%) au Japon, où la forte demande a été modérée par la baisse du prix imposée par le gouvernement en avril 2020. En Chine, Dupixent® a été approuvé en juin 2020 dans le traitement de la dermatite atopique modérée à sévère chez l'adulte et figure sur la liste nationale des médicaments remboursés (NRDL, National Reimbursement Drug List) depuis mars 2021. À la fin du premier trimestre, Dupixent® avait été lancé dans 49 pays et environ 260 000 patients étaient sous traitement.

Neurologie & immunologie

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2021	Variation à TCC
Aubagio®	500	-1,1 %
Lemtrada®	24	-44,9 %
Kevzara®	57	+10,9 %
Total Neurologie et Immunologie	581	-3,4 %

Au premier trimestre, les ventes de la franchise **Neurologie et Immunologie** ont baissé de 3,4%, à 581 millions d'euros, principalement sous l'effet de la baisse des ventes de Lemtrada®.

Les ventes d'**Aubagio®** ont baissé de 1,1% au premier trimestre, à 500 millions d'euros, en raison de la diminution des ventes aux États-Unis traduisant une concurrence accrue, partiellement compensée par les performances en Europe principalement portées par une demande accrue notamment liée à des essais cliniques et une augmentation de prix.

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de **Lemtrada®** a reculé de 44,9%, à 24 millions d'euros, principalement en raison de la pandémie de COVID-19, qui a conduit à une diminution des traitements de reconstitution immunitaire perfusés tels que Lemtrada®.

Au premier trimestre, les ventes de **Kevzara®** (collaboration avec Regeneron) ont augmenté de 10,9%, à 57 millions d'euros, portées par l'Europe et le Reste du Monde, qui ont largement compensé la baisse des ventes aux États-Unis consécutive à la récente décision stratégique de réduire la promotion.

Maladies rares

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2021	Variation à TCC
Myozyme® / Lumizyme®	235	+0,8 %
Fabrazyme®	208	+4,7 %
Cerezyme®	178	+4,2 %
Aldurazyme®	66	+7,5 %
Cerdelga®	62	+13,8 %
Autres Maladies Rares	21	+10,0%
Total Maladies Rares	770	+4,4 %

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires des traitements des **Maladies rares** a augmenté de 4,4%, à 770 millions d'euros, principalement porté par une demande accrue, notamment dans le Reste du Monde (+10,2%). En Europe, les ventes ont progressé de 0,4% et se comparent à une base élevée au premier trimestre 2020 en raison de la constitution de stocks liée à la pandémie de COVID-19.

Au premier trimestre, les ventes de **Cerezyme®** ont augmenté de 4,2%, à 178 millions d'euros, sous l'effet d'une forte croissance dans le Reste du Monde (+18,4%). Au premier trimestre, les ventes de **Cerdelga®** ont atteint 62 millions d'euros, soit une hausse de 13,8% soutenue par l'augmentation des nouveaux patients dans les trois régions. Au premier trimestre, les ventes de la franchise Maladie de Gaucher (Cerezyme® + Cerdelga®) ont augmenté de 6,5% (à 240 millions d'euros).

Au premier trimestre, les ventes de **Myozyme®/Lumizyme®** ont augmenté de 0,8%, à 235 millions d'euros, portées par l'augmentation des nouveaux patients aux États-Unis (+11,5%), qui a compensé une baisse des ventes en Europe et une séquence défavorable des ventes dans le Reste du Monde.

Au premier trimestre, les ventes de **Fabrazyme®** ont augmenté de 4,7%, à 208 millions d'euros, portées par une croissance dans le Reste du Monde et en Europe. Aux États-Unis, les ventes ont baissé de 2,9%, reflétant une baisse de l'observance du traitement pendant la pandémie de COVID-19.

Oncologie

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2021	Variation à TCC
Jevtana®	126	-2,9 %
Fasturtec®	35	+8,6 %
Libtayo®	26	+125,0 %
Sarclisa®	34	+3400,0 %
Total Oncologie	221	+25,8 %

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de l'**Oncologie** a augmenté de 25,8%, à 221 millions d'euros, portées par les lancements de Sarclisa® et Libtayo®.

Au premier trimestre, les ventes de **Jevtana®** ont baissé de 2,9%, à 126 millions d'euros, à la suite du lancement de génériques concurrents en mars en Europe (en baisse de 11,8%). Aux États-Unis, les ventes ont progressé de 5,0%. Aux États-Unis, le brevet de composition de Jevtana® expirera en septembre 2021. De mai à juillet 2020, Sanofi a intenté des actions en contrefaçon de brevet devant le Tribunal américain de District sur le fondement de la loi HatchWaxman contre tous les fabricants de génériques ayant déposé une demande d'approbation en faisant valoir deux brevets relatifs à la méthode d'utilisation (US 10 583 110 et US 10 716 777), qui expirent tous deux en octobre 2030. Sanofi est parvenu à un accord à l'amiable avec certains des fabricants de génériques et les actions intentées contre les autres sont actuellement suspendues. En Europe, la compétition des génériques a débuté dans certains pays après l'expiration de la période d'exclusivité en mars 2021.

Les ventes de **Libtayo®** (collaboration avec Regeneron) se sont élevées à 26 millions d'euros (+125,0%) au premier trimestre, soutenues par une demande accrue dans le carcinome épidermoïde cutané (CEC) et par des lancements dans de nouveaux pays. En février, Libtayo® a été autorisé aux États-Unis dans deux nouvelles indications, en monothérapie en première ligne dans le cancer du poumon non à petites cellules (CPNPC) avancé présentant une expression de PD-L1 ≥ 50% et dans le carcinome basocellulaire avancé. Aux États-Unis, les ventes de Libtayo® sont consolidées par Regeneron.

Sarclisa® a été approuvé en mars 2020 aux États-Unis dans le traitement du myélome multiple en rechute ou réfractaire (MMRR) de l'adulte ayant reçu au moins deux traitements antérieurs, en particulier par lénalidomide et un inhibiteur du protéasome, puis en juin en Europe par la Commission européenne dans le traitement du MMRR chez certains patients adultes. Au premier trimestre, les ventes de Sarclisa® se sont élevées à 34 millions d'euros, portées par des lancements dans de nouveaux pays. Au premier trimestre, le chiffre d'affaires du produit aux États-Unis et en Europe s'est établi respectivement à 12 millions d'euros et 13 millions d'euros. Dans le Reste du Monde, les ventes

ont atteint 9 millions d'euros, soutenues par une bonne performance au Japon. Fin mars, la FDA a autorisé Sarclisa® en association avec le carfilzomib et la dexaméthasone dans le traitement du myélome multiple en rechute.

Maladies hématologiques rares

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2021	Variation à TCC
Eloctate®	134	-9,9 %
Alprolix®	100	-1,8 %
Cablivi®	38	+66,7 %
Total Maladies hématologiques rares	272	-0,7 %

Au premier trimestre, les ventes de la franchise **Maladies hématologiques rares** ont baissé de 0,7%, à 272 millions d'euros. En excluant les ventes industrielles à Sobi, les ventes du premier trimestre ont augmenté de 5,1%, portées par la performance d'Alprolix® et Cablivi®, qui a plus que compensé la baisse des ventes d'Eloctate® aux États-Unis. Comme annoncé précédemment, les ventes industrielles d'Alprolix® et Eloctate® à Sobi en 2021 devraient être significativement inférieures à celles de 2020.

Au premier trimestre, les ventes d'**Eloctate®** ont atteint 134 millions d'euros, soit une baisse de 9,9%. En excluant les ventes industrielles à Sobi, les ventes d'Eloctate® ont baissé de 3,4%, principalement en raison du recul aux États-Unis (-5,0%) consécutif à la pression concurrentielle. Dans le Reste du Monde, les ventes ont reculé de 23,8%, reflétant la baisse des ventes industrielles à Sobi.

Au premier trimestre, les ventes d'**Alprolix®** ont enregistré une baisse de 1,8%, à 100 millions d'euros. En excluant les ventes industrielles à Sobi, les ventes d'Alprolix® ont progressé de 3,0%, portées principalement par le transfert de patients précédemment sous facteurs à demi-vie standard et une conversion à la prophylaxie. Dans le Reste du Monde, les ventes ont reculé de 19,2%, reflétant la baisse des ventes industrielles à Sobi.

Les ventes de **Cablivi®** dans le traitement chez l'adulte du purpura thrombotique thrombocytopenique acquis (PTTa), maladie hématologique rare et aiguë, se sont établies à 38 millions d'euros (+66,7%) au premier trimestre, dont 22 millions aux États-Unis (+60%) sous l'effet de la sensibilisation accrue à la maladie et au traitement ainsi que des nouvelles recommandations de l'ISTH (International Society on Thrombosis and Haemostasis) concernant le PTT. En Europe, les ventes se sont élevées à 15 millions d'euros (+66,7%), portées par des lancements dans de nouveaux pays. Globalement, le contexte lié à la pandémie de COVID-19 a continué à peser sur le diagnostic de la maladie et le degré de sensibilisation au produit.

Médecine Générale

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de la Médecine Générale a baissé de 3,8%, à 3 672 millions d'euros. Les ventes de produits stratégiques² se sont élevées à 1 474 millions d'euros, en hausse de 4,4% (et de 6,3% si l'on exclut les ventes de Praluent® aux États-Unis³), soutenues par la bonne performance de Lovenox®. Les ventes des produits non stratégiques se sont établies à 2 010 millions d'euros, en baisse de 9,9%, reflétant notamment une simplification du portefeuille, la baisse des ventes de Lantus® et d'Aprovel®/Avapro®, ainsi qu'un effet négatif de la pandémie de COVID-19. Au premier trimestre, les ventes industrielles ont augmenté de 8,8% à 188 millions d'euros.

Diabète

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2021	Variation à TCC
Lantus®	652	-3,7 %
Toujeo®	253	+5,1 %
Total insulines glargine	905	-1,4 %
Soliqua®	44	+29,7 %
Autres diabète	226	-7,3 %
Total Diabète	1 175	-1,7 %

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires global du Diabète a baissé de 1,7%, à 1 175 millions d'euros. Les ventes dans le Reste du Monde ont connu une croissance de 5,3% soutenues par Lantus®, le lancement de Toujeo® en Chine et la performance de Soliqua®. Aux États-Unis, les ventes du Diabète ont reculé de 5,3%. En Europe, les

² Sanofi a choisi de se concentrer en priorité sur les médicaments de son portefeuille de Médecine Générale qui présentent un profil différencié ou établi et affichent un potentiel de croissance significatif sur des marchés essentiels. Les produits stratégiques incluent Toujeo, Soliqua, Praluent, Multaq, Lovenox, Plavix et autres pour un chiffre d'affaires total de €5,6 Mds en 2020

³ hors ventes aux États-Unis à Regeneron au T1 2021 et hors ventes au marché aux États-Unis au T1 2020

ventes ont baissé de 10,2%, ce qui reflète la constitution de stocks par les patients liée à la pandémie de COVID-19 au premier trimestre 2020.

Au premier trimestre, les ventes de **Toujeo**[®] ont augmenté de 5,1%, à 253 millions d'euros, soutenues par le lancement en Chine. La baisse des ventes en Europe reflète la base de comparaison élevée du premier trimestre 2020 qui avait bénéficié de la constitution de stocks par les patients liée à la pandémie de COVID-19. Aux États-Unis, les ventes de Toujeo[®] sont restées stables, la croissance en volume ayant compensé la baisse du prix moyen.

Les ventes de **Lantus**[®] au premier trimestre se sont établies à 652 millions d'euros, en recul de 3,7%, principalement sous l'effet de la poursuite de la baisse du prix net aux États-Unis, de l'augmentation de l'utilisation de Toujeo[®], de la concurrence des biosimilaires de l'insuline glargine et de la baisse des ventes en Europe (constitution de stocks par les patients au premier trimestre 2020). Dans le Reste du Monde, les ventes ont augmenté de 4,9%.

Au premier trimestre, les ventes de **Soliqua**[®] ont augmenté de 29,7%, à 44 millions d'euros, soutenues par une croissance dans les trois régions et notamment par des lancements dans le Reste du Monde (+44,4%) et la performance aux États-Unis (+27,3%).

Cardiovasculaire & Produits de prescription établis

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2021	Variation à TCC
Lovenox [®]	401	+30,4 %
Plavix [®]	251	-4,0 %
Aprovel [®] /Avapro [®]	101	-39,7 %
Thymoglobuline [®]	80	+1,2 %
Multaq [®]	72	-3,7 %
Praluent [®]	56	-20,5 %
Mozobil [®]	52	+1,9 %
Génériques	206	+3,5 %
Autres	1 090	-12,2 %
Total Cardiovasculaire & Produits de prescription établis	2 309	-5,6 %

*Hors ventes d'auto-génériques

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de la franchise **Cardiovasculaire et Produits de prescription établis** a atteint 2 309 millions d'euros, soit un recul de 5,6% reflétant la forte progression de Lovenox[®] compensée notamment par la baisse des ventes d'Aprovel[®]/Avapro[®], des cessions et un impact COVID-19.

Au premier trimestre, les ventes de **Lovenox**[®] ont atteint 401 millions d'euros, soit une hausse de 30,4% soutenue par le Reste du monde (+50,7%) et l'Europe (+10,5%) et reflétant une augmentation de la demande liée aux recommandations récentes d'utilisation d'héparines de bas poids moléculaire chez les patients atteints de COVID-19 et hospitalisés, ce qui a plus que compensé la concurrence des biosimilaires et le report de procédures.

Les ventes de **Plavix**[®] ont reculé de 4,0% au premier trimestre, à 251 millions d'euros, reflétant principalement la baisse en Europe (-23,7%) et au Japon. En Chine, les ventes de Plavix[®] au premier trimestre ont atteint 117 millions d'euros (+0,8%).

Au premier trimestre, les ventes d'**Aprovel**[®]/**Avapro**[®] ont baissé de 39,7%, à 101 millions d'euros, reflétant principalement une contrainte temporaire d'approvisionnement.

Au premier trimestre, les ventes de **Praluent**[®] ont baissé de 20,5%, à 56 millions d'euros, en raison d'un recul aux États-Unis reflétant la restructuration de l'accord avec Regeneron qui a pris effet le 1er avril 2020. Sanofi a ainsi l'entière responsabilité de Praluent[®] en dehors des États-Unis et Regeneron l'entière responsabilité de Praluent[®] aux États-Unis. En excluant les ventes aux États-Unis³, le chiffre d'affaires de Praluent[®] a augmenté de 26,8%, porté par une performance solide en Europe (+20,0%) et dans le Reste du Monde (+45,5%) sous l'effet du lancement en Chine. Praluent[®] a été de nouveau lancé en Allemagne début avril 2021.

Les ventes de **Multaq**[®] au premier trimestre se sont établies à 72 millions d'euros, en baisse de 3,7% en raison d'un recul aux États-Unis sous l'effet de la pandémie de COVID-19.

Résultat opérationnel des activités pharmaceutiques

Au premier trimestre, le **résultat opérationnel des activités pharmaceutiques** a diminué de 4,6% (+2,9% à TCC), à 2 515 millions d'euros. Le ratio du résultat net des activités sur le chiffre d'affaires a baissé de 0,7 points de pourcentage à 38,3%. A TCC, le ratio a baissé de 0,4 point de pourcentage, reflétant une hausse des frais

commerciaux et généraux et des “autres produits d'exploitation nets de charge” principalement liée à l'alliance Regeneron malgré une amélioration du ratio de marge brute.

Vaccins

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2021	Variation à TCC
Vaccins Polio/Coqueluche/Hib (PPH) (Hexaxim® / Hexyon® Pentacef®, Pentaxim® et Imovax® inclus)	533	+14,9 %
Vaccins grippe (Vaxigrip®, Fluzone HD®, Fluzone® et Flublok® inclus)	77	+23,8 %
Vaccins Méningite/Pneumonie (y compris Menactra®)	128	+3,8 %
Vaccins Rappels adultes (Adace® inclus)	100	-8,7 %
Vaccins pour voyageurs et autres vaccins endémiques	59	-37,4 %
Autres vaccins	18	+17,6%
Total Vaccins	915	+5,3 %

Au premier trimestre, les ventes de **Vaccins** ont progressé de 5,3%, à 915 millions d'euros, reflétant une augmentation des ventes de la franchise PPH et une forte demande des vaccins contre la grippe, partiellement compensées par une baisse des vaccins pour voyageurs et des vaccins rappel adultes liée à la pandémie de COVID-19.

Au premier trimestre, les ventes de **vaccins contre la grippe** ont augmenté de 23,8%, à 77 millions d'euros, reflétant une forte demande dans l'hémisphère Sud partiellement compensée par un recul aux États-Unis dû à des livraisons précoces comparativement à la saison grippe 2019/2020.

Au premier trimestre, les ventes de **vaccins Polio/Coqueluche/Hib** (PPH) ont augmenté de 14,9%, à 533 millions d'euros, sous l'effet d'une séquence d'approvisionnement favorable. Aux États-Unis, les ventes de la franchise PPH ont augmenté de 40,4%, reflétant une séquence favorable des commandes de Pentacef® du CDC. Dans le Reste du Monde, les vaccins Polio ont enregistré des ventes élevées reflétant également une séquence favorable des appels d'offres publics. **Vaxelis®**, vaccin développé dans le cadre d'un partenariat conjoint entre Sanofi et Merck, sera disponible aux États-Unis en juin 2021. Vaxelis® est le premier et le seul vaccin combiné hexavalent approuvé aux États-Unis pour protéger les nourrissons et les enfants contre six maladies y compris la diphtérie, le tétanos, la coqueluche (coqueluche), la poliomyélite, l'hépatite B et les maladies invasives dues à Haemophilus influenzae de type b. Les ventes au marché de Vaxelis® ne seront pas consolidées.

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de **Menactra®** a augmenté de 3,8%, à 127 millions d'euros. MenQuadfi®, seul vaccin antiméningococcique quadrivalent approuvé par la FDA dans la vaccination de personnes âgées de plus de 2 ans, a été lancé aux États-Unis en mars 2021.

Au premier trimestre, les ventes de **vaccins Rappel adultes** ont baissé de 8,7%, à 100 millions d'euros, reflétant essentiellement l'impact de la COVID-19 sur Adace® aux États-Unis et Repevax® en Europe.

Au premier trimestre, les **ventes de Vaccins pour voyageurs et autres vaccins endémiques** ont baissé de 37,4% en raison de l'importante limitation des voyages imposée dans le monde.

Résultat opérationnel des activités liées aux Vaccins

Au premier trimestre, le **résultat opérationnel des activités Vaccins** a progressé de 43,2%, à 371 millions d'euros, reflétant un paiement de Daiichi Sankyo. À TCC, le résultat opérationnel des activités a augmenté de 48,6%. Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a été de 40,5% (et 27,5% en excluant le paiement de Daiichi Sankyo).

Santé Grand Public

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2021	Variation à TCC
Allergie	195	-6,2 %
Toux, rhume et grippe	55	-59,4 %
Douleur	253	-11,6 %
Santé digestive	283	+14,6 %
Bien-être physique	81	+2,3 %
Bien-être mental	53	+18,8 %
Hygiène personnelle	125	+2,2 %
Autres	68	-15,3 %
Total Santé Grand Public	1 113	-7,3 %

Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de la **Santé Grand Public** a reculé de 7,3% à 1 113 millions d'euros, reflétant principalement une faible prévalence de toux et de rhumes consécutive à la distanciation physique et au port du masque ainsi qu'une base de comparaison élevée au premier trimestre 2020 qui avait bénéficié de la constitution de stocks liée à la pandémie de COVID. Les ventes du premier trimestre reflètent également l'effet de la cession de produits non stratégiques.

Aux États-Unis, les ventes de la Santé Grand Public au premier trimestre ont augmenté de 2,3%, à 283 millions d'euros, reflétant la croissance des catégories Santé digestive, Bien-être mental et Allergie, partiellement compensée par la baisse de la catégorie Douleur.

Au premier trimestre **en Europe**, le chiffre d'affaires de la Santé Grand Public a reculé de 19,3% à 334 millions d'euros, reflétant principalement une faible demande en produits contre la toux et le rhume consécutive à la distanciation physique et au port du masque ainsi qu'une base de comparaison élevée au premier trimestre 2020 qui avait bénéficié de la constitution de stocks liée à la pandémie de COVID. Les ventes du premier trimestre reflètent également l'effet de la cession de produits non stratégiques.

Dans le Reste du Monde, les ventes de produits de Santé Grand Public au premier trimestre ont baissé de 3,6%, à 496 millions d'euros, reflétant une baisse des ventes des catégories Allergie, Toux, rhume et grippe, ainsi que Douleur dans le contexte de la pandémie de COVID, partiellement compensée par la performance de la Santé digestive et Bien-être mental.

Résultat opérationnel des activités Santé Grand Public

Au premier trimestre, le **résultat opérationnel** de l'activité Santé Grand Public a baissé de 18,4%, à 394 millions d'euros. À TCC, le résultat opérationnel des activités a baissé de 8,9% reflétant la baisse des ventes. Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a atteint 35,4%, en baisse de 1,8 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020.

Chiffre d'affaires de Sanofi par zone géographique

Chiffre d'affaires (en M€)	T1 2021	Variation à TCC
États-Unis	2 893	+6,4 %
Europe	2 228	-5,6 %
Reste du Monde	3 470	+4,3 %
<i>dont Chine</i>	726	+8,4%
<i>dont Japon</i>	434	-8,7%
<i>dont Brésil</i>	258	+22,2%
<i>dont Russie</i>	151	-6,2%
Chiffre d'affaires total	8 591	+2,4 %

Aux États-Unis, les ventes du premier trimestre ont augmenté de 6,4%, à 2 893 millions d'euros, portées par la solide performance de Dupixent®, qui a plus que compensé la baisse de la Médecine générale.

En Europe, les ventes du premier trimestre ont baissé de 5,6%, à 2 228 millions d'euros, reflétant le recul de la Médecine générale, de la Santé Grand Public et des Vaccins, partiellement compensé par la croissance des ventes de Dupixent®, d'Aubagio® et de l'oncologie.

Dans le Reste du Monde, les ventes au premier trimestre ont progressé de 4,3%, à 3 470 millions d'euros, essentiellement portées par la solide performance de Lovenox®, de Dupixent®, des Vaccins, du Diabète et des Maladies rares, qui a plus que compensé la baisse de la Santé Grand Public et des Maladies hématologiques rares. En Chine, les ventes ont augmenté de 8,4%, à 726 millions d'euros, soutenues par les lancements de Toujeo® et Dupixent® ainsi que par la performance des Produits de prescription établis et de la Santé Grand Public. Au Japon, les ventes au premier trimestre ont reculé de 8,7%, à 434 millions d'euros, en raison d'une baisse des Produits de prescription établis et de la Santé Grand Public.

Mise à jour R&D au terme du première trimestre 2021

Mise à jour réglementaire

- La Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis a autorisé **Sarclisa**® en association avec le carfilzomib et la dexaméthasone chez les patients atteints d'un myélome multiple en rechute ou réfractaire ayant déjà reçu une à trois lignes de traitement, et le Comité des médicaments à usage humain (CHMP) de l'Agence européenne des médicaments (EMA) a émis un avis favorable. Sarclisa® est déjà autorisé aux États-Unis et en Europe en association avec le pomalidomide et la dexaméthasone dans le traitement des adultes atteints d'un myélome multiple en rechute ou réfractaire ayant déjà reçu au moins deux traitements antérieurs incluant le lénalidomide et un inhibiteur du protéasome.
- La FDA a autorisé **Libtayo**® en monothérapie en première ligne dans le cancer du poumon non à petites cellules (CPCPC) avancé avec une expression de PD-L1 > 50%. Ces données publiées dans The Lancet ont montré une survie globale prolongée en première ligne dans le CPCPC avancé avec une expression de PD-L1 > 50%. Ces données montrant une survie globale (SG) prolongée comparativement à la chimiothérapie même en cas de taux de crossover élevé ont été publiées dans The Lancet. La FDA a également autorisé Libtayo® en première immunothérapie dans le carcinome basocellulaire avancé.
- La Commission européenne a autorisé **Plavix**® en association avec l'aspirine chez l'adulte ayant présenté un accident ischémique transitoire (AIT) à risque de récurrence modéré à élevé (score ABCD2 ≥ 4) ou un infarctus cérébral (IC) mineur (NIHSS1 ≤ 3) instauré dans les 24 heures suivant la survenue de cet événement. L'administration dans cette nouvelle indication peut se poursuivre pendant 21 jours, suivie d'un traitement antiplaquettaire unique à long terme.
- La FDA a accepté d'examiner la demande d'homologation de **Dupixent**® chez l'enfant atteint d'asthme modéré à sévère. Ce dépôt de demande se fonde sur des résultats montrant que Dupixent® a significativement réduit les crises d'asthme sévères et constitue la seule biothérapie à améliorer la fonction pulmonaire chez l'enfant de 6 à 11 ans dans un essai clinique de phase III randomisé et renforçant le profil de sécurité bien établi de Dupixent®. La FDA devrait rendre sa décision le 21 octobre 2021. Par ailleurs, l'Agence européenne des médicaments (EMA) a confirmé la réception du dépôt de demande d'homologation de Dupixent® chez l'enfant atteint d'asthme modéré à sévère.
- La FDA a accordé une procédure "Fast Track designation" à l'**efanesoctocog alfa** (anciennement BIVV001), développé en collaboration avec Sobi dans l'hémophilie A.
- La FDA a accordé une procédure "Fast Track designation" au **SAR445136** (anciennement BIVV003), thérapie cellulaire *ex vivo* développée en collaboration avec Sangamo dans la drépanocytose. En outre, le Comité des médicaments orphelins (COMP) de l'EMA lui a accordé le statut de médicament orphelin sur la base des premières données issues de trois patients ayant respectivement achevé une période de suivi de 52 semaines, 13 semaines et 29 jours.

Mise à jour du portefeuille

Phase 3 :

- L'essai XTEND-Kids évaluant l'**efanesoctocog alfa** (anciennement BIVV001) chez les patients pédiatriques atteints d'hémophilie A a recruté son premier patient.
- La deuxième étude pivot évaluant l'**itepekimab** dans la bronchopneumopathie chronique obstructive (COPD) (AERIFY-2) a recruté son premier patient.
- Un Comité indépendant chargé du suivi des données a recommandé l'arrêt d'un essai de phase III évaluant **Libtayo**® dans le cancer du col de l'utérus avancé sur la base de résultats favorables concernant la SG. Des patients atteints d'un cancer du col de l'utérus récurrent ou métastatique, qu'il s'agisse d'un carcinome épidermoïde ou d'un adénocarcinome, ont été randomisés pour recevoir soit Libtayo® en monothérapie, soit

une chimiothérapie en monothérapie couramment utilisée choisie par l'investigateur, comparativement à une chimiothérapie.

- Les résultats finaux de la Partie A de l'étude CARDINAL, une étude pivot de phase III en ouvert, à un seul bras, évaluant la sécurité et l'efficacité du **sutimlimab** pendant 26 semaines chez des personnes présentant une maladie des agglutinines froides ont été publiées dans le New England Journal of Medicine. Le sutimlimab, inhibiteur du complément C1s expérimental premier dans sa catégorie, a satisfait aux critères d'évaluation primaires et secondaires de l'étude et a démontré une inhibition durable de l'hémolyse médiée par la voie classique du complément, avec des améliorations de l'anémie dans la première semaine de traitement.
- Un amendement au protocole concernant toutes les études cliniques en cours évaluant le **fitusiran** chez l'adulte et l'adolescent et visant à encore améliorer le profil bénéfice/risque, a été présenté au 14e Congrès de l'EAHAD (European Association of Haemophilia and Allied Disorders). La posologie chez l'adulte et l'adolescent sera réduite à 50 mg tous les deux mois (six fois par an), avec la possibilité d'un ajustement de la dose et/ou de la fréquence d'administration en fonction du taux d'antithrombine de chaque patient. Une reprise de l'administration du traitement et du recrutement dans l'essai pédiatrique est attendue dans le courant de l'année.

Phase 2 :

- L'essai CARMEN-LC05 a débuté : il évalue le **tusamitamab ravtansine**, conjugué anticorps-médicament qui se lie au CEACAM5, en association avec le pembrolizumab versus le pembrolizumab en monothérapie en première ligne dans le CPNPC non épidermoïde. Pour être éligibles, les patients doivent présenter une expression de CEACAM5 démontrée au préalable par un dosage immunohistochimique en central de $\geq 2+$ en intensité et impliquant au moins 50% de population cellulaire tumorale, ou un cancer exprimant PD-L1 (TPS $\geq 1\%$). Les patients présentant une mutation activatrice de l'EGFR, une mutation du BRAF ou des altérations des gènes ALK/ROS sont exclus.
- Le développement de **Dupixent**[®] dans l'allergie aux graminées a été arrêté.
- Le **SAR445088**, inhibiteur de complément précédemment connu sous le nom de BIVV020, est entré en phase 2 chez l'adulte atteint d'une thrombopénie immune (TPI) chronique ou persistante.
- Le **SAR441344**, anticorps anti-CD40L, est entré en phase 2 dans le Syndrome de Sjögren, maladie auto-immune touchant plutôt les femmes, apparaissant avec l'âge et affectant les glandes lacrymales et salivaires.
- Une nouvelle étude visant à sélectionner la dose d'antigène adéquate pour l'évaluation de phase 3 d'un **candidat vaccin contre la COVID-19 à base de protéine recombinante avec adjuvant (SP0253)** a débuté et a déjà achevé sa phase de recrutement. En parallèle, des recherches sur les nouveaux variants ont commencé et ces résultats seront utilisés pour orienter les prochaines étapes du programme de développement. Les résultats des essais et le début d'une étude de phase III mondiale sont attendus au T2 2021. Ce programme d'essais est soutenu par l'Autorité pour la recherche et développement avancée dans le domaine biomédical aux États-Unis (BARDA).
- Le **MRT5500** (SP0254), candidat vaccin à ARNm contre le SRAS-CoV-2, est entré en phase 1/2 d'évaluation de la sécurité, de la réponse immunitaire et de la réactogénicité. Trois doses seront évaluées. Des résultats intermédiaires sont attendus au troisième trimestre 2021. En parallèle, des études précliniques sont en cours pour évaluer d'autres candidats à ARNm contre les nouveaux variants du SRAS-CoV-2.
- Le **SP0230**, nouveau vaccin méningococcique multicomposant du groupe B en cours de développement chez l'adulte, l'adolescent, le petit enfant et le nourrisson, est entré en phase 1/2.

Phase 1 :

- Le **SAR441566**, inhibiteur du TNF à petites molécules de nouvelle génération par voie orale, premier dans sa catégorie qui, contrairement aux anti-TNF biologiques, bloque spécifiquement la voie TNFR1, a débuté sa phase I dans les maladies inflammatoires.
- Le **SAR444656**, molécule ciblant l'IRAK4 développée en collaboration avec Kymera, également connue sous le nom de KT474, a commencé à être évaluée dans un essai de phase I dans la dermatite atopique chez des volontaires sains. Le SAR444656 est la première molécule ciblant l'IRAK4 étudiée dans des indications non oncologiques.
- Sanofi a décidé de ne pas exercer ses options concernant **REGN4018, REGN5459 et REGN5458**. Par conséquent, Sanofi n'a plus d'obligation de non-concurrence sur ces candidats refusés aux termes du contrat relatif à la découverte et au développement en immuno-oncologie. Celui-ci a expiré le 16 mars 2021.

- Le développement du **SAR441169**, antagoniste du ROR gamma T faisant l'objet d'une collaboration avec Lead Pharma, a été arrêté dans le psoriasis.
- Le **SAR440234**, anticorps multispécifique engageant les lymphocytes T, a été interrompu dans la leucémie.

Une présentation actualisée du pipeline de R&D au 31 mars 2021 est consultable sur notre site Internet :

<https://www.sanofi.com/en/science-and-innovation/research-and-development>

Collaborations

- Le 12 janvier 2021, Sanofi a conclu un accord de licence mondial avec **Biond Biologics** pour le BND-22, nouvel inhibiteur de point de contrôle immunitaire ciblant le récepteur ILT2.
- Le 23 février 2021, Sanofi a conclu une collaboration avec **Sirion** portant sur des travaux de recherche en thérapie génique visant à améliorer les capsides de virus adéno-associé.

Accords relatifs aux vaccins COVID-19

- Sanofi soutiendra la fabrication et l'approvisionnement du vaccin contre la COVID-19 à ARNm de BioNTech, co-développé avec Pfizer, en assurant le remplissage et la finition de plus de 125 millions de doses. Les premiers approvisionnements proviendront des installations de production Sanofi de Francfort, à partir de l'été 2021.
- Sanofi soutiendra la fabrication du vaccin contre la COVID-19 de Janssen ; son usine de fabrication de vaccins de Marcy l'Étoile, en France, assurera la formulation et le remplissage de flacons à un rythme d'environ 12 millions de doses par mois.

Améliorer l'accès aux soins à ceux qui en ont le plus besoin

Sanofi a rejoint le top cinq des entreprises de l'indice *Access to Medicine* en 2021, témoignant ainsi de son engagement à faciliter l'accès aux médicaments auprès des pays à revenu faible et intermédiaire, soit une progression de deux places dans le classement général par rapport au classement précédent, avec une performance particulièrement reconnue dans la Recherche & Développement (4^{ème} place) et l'Accès aux produits (3^{ème} place). Cette reconnaissance résonne fortement avec la stratégie RSE de Sanofi, pleinement intégrée à la stratégie long terme de Sanofi. L'engagement de l'entreprise repose sur 4 piliers essentiels où Sanofi dispose des meilleurs atouts pour faire la différence : l'accès aux médicaments, le soutien aux communautés vulnérables, la préservation de l'environnement et l'inclusion et la diversité de ses collaborateurs.

Le 7 avril 2021, Sanofi a annoncé la création de sa nouvelle entité mondiale à but non lucratif, *Sanofi Global Health*, pierre angulaire de sa stratégie RSE, dont la mission sera d'améliorer l'accès à des médicaments considérés essentiels par l'OMS pour les patients de 40 pays parmi les plus pauvres du monde. Ce sont ainsi 30 des médicaments de Sanofi qui seront proposés dans une palette élargie d'aires thérapeutiques, dont les maladies cardiovasculaires, le diabète, la tuberculose, le paludisme et le cancer. *Sanofi Global Health* soutiendra également les communautés locales en finançant la formation de professionnels de santé ou encore la mise en place et le renforcement de systèmes de santé durables pour les patients atteints de maladies chroniques et qui nécessitent des soins complexes. *Sanofi Global Health* est la première initiative mondiale à permettre un accès à un portefeuille aussi large de médicaments, dans autant de pays et d'aires thérapeutiques, tout en finançant des programmes de soutien locaux.

Sanofi a publié son Rapport Intégré 2020 : [cliquez ici pour démarrer l'expérience](#).

Résultats financiers du premier trimestre 2021

Résultat net des activités⁴

Au premier trimestre 2021, Sanofi a enregistré un **chiffre d'affaires** de 8 591 millions d'euros, en recul de 4,3% et en hausse de 2,4% à TCC.

Au premier trimestre, les **autres revenus** ont baissé de 14,0% (-6,4% à TCC) pour s'établir à 295 millions d'euros, reflétant le recul des ventes de produits non-Sanofi distribués par VaxServe (-12,9% à TCC, à 228 millions d'euros).

La **marge brute** du premier trimestre a enregistré une baisse de 4,1%, à 6 202 millions d'euros (+2,6% à TCC). Le ratio de marge brute a augmenté de 0,1 point de pourcentage, à 72,2% (72,3% à TCC), par rapport au premier trimestre 2020. Cette augmentation reflète l'amélioration du ratio de marge brute de l'activité pharmaceutique (de 74,9% à 75,2%) portée par la Médecine de Spécialités, ainsi que par des gains de productivité des Affaires Industrielles. Le ratio de marge brute des Vaccins a baissé, de 2,9 points de pourcentage à 62,0% en raison du mix produits. Le ratio de marge brute de la Santé Grand Public s'est amélioré, passant de 67,7% à 68,0%.

Au premier trimestre, les dépenses de **Recherche et Développement (R&D)** ont diminué de 5,5%, à 1 266 millions d'euros. À TCC, les dépenses de R&D ont baissé de 1,7%, reflétant une augmentation significative des investissements dans les projets prioritaires en développement qui a été compensée par l'efficacité opérationnelle et une baisse des dépenses sur les projets matures. Au premier trimestre, le ratio R&D sur chiffre d'affaires a été de 14,7%, en baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à la même période de 2020.

Au premier trimestre, les **frais commerciaux et généraux** ont baissé de 6,3%, à 2 194 millions d'euros. À TCC, les frais commerciaux et généraux ont présenté une baisse de 0,7%, reflétant une augmentation des investissements en Médecine de Spécialités et Vaccins plus que compensée par des dépenses maîtrisées et l'excellence opérationnelle. Au premier trimestre, le ratio frais commerciaux et généraux sur chiffre d'affaires a été de 25,5%, soit une baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020.

Au premier trimestre, les **dépenses opérationnelles** se sont élevées à 3 460 millions d'euros, en baisse de 6,0%, et 1,1% à TCC.

Au premier trimestre, les **autres produits d'exploitation nets de charge** ont représenté une charge 101 millions d'euros (contre une charge de 247 millions d'euros au premier trimestre 2020), et inclut un paiement de 119 millions d'euros de Daiichi Sankyo liée à la fin d'une collaboration concernant des vaccins au Japon. Cette ligne comprend une charge de 279 millions d'euros (contre une charge de 243 millions d'euros au premier trimestre 2020) correspondant au partage des profits de l'Alliance avec Regeneron sur les anticorps monoclonaux, au remboursement des coûts de développement par Regeneron, ainsi qu'au remboursement des dépenses de commercialisation encourues par Regeneron.

La contribution des **sociétés mises en équivalence** est restée stable, à 9 millions d'euros. Suite à la vente de sa participation dans Regeneron fin mai 2020, Sanofi a retraité le résultat net des activités, indicateur non-GAAP, précédemment publié en excluant en 2019 ainsi qu'aux premier et deuxième trimestres 2020, l'effet de la méthode de mise en équivalence de cette participation.

Au premier trimestre, le **résultat opérationnel des activités⁴** a progressé de 4,0%, à 2 638 millions d'euros. À TCC, le résultat opérationnel des activités a augmenté de 13,3%, et 8,4% si l'on exclut le paiement de Daiichi Sankyo. Le ratio résultat opérationnel des activités sur chiffre d'affaires a augmenté de 2,4 points de pourcentage, à 30,7% (29,3% si l'on exclut le paiement de Daiichi Sankyo), comparativement au premier trimestre 2020.

Au premier trimestre, les **charges financières nettes de produits** se sont établies à 85 millions d'euros contre 75 millions d'euros au premier trimestre 2020.

Au premier trimestre, le **taux d'imposition effectif** a été de 21,0%, contre 22% au premier trimestre 2020. Sanofi s'attend à ce que son taux d'imposition effectif soit d'environ 21% en 2021, toute chose étant égale par ailleurs aux États-Unis.

Au premier trimestre, le **résultat net des activités⁴** s'est établi à 2 017 millions d'euros, en hausse de 5,1% et de 14,7% à TCC. Le ratio résultat net des activités sur chiffre d'affaires a été de 23,5%, soit une hausse de 2,1 points de pourcentage par rapport au premier trimestre 2020 (et 1 point de pourcentage si l'on exclut le paiement de Daiichi Sankyo).

Au premier trimestre 2021, le **bénéfice net par action⁴** (BNPA) des activités a atteint 1,61 euro, soit une augmentation de 5,2% à données publiées et de 15,0% à TCC (en hausse de 9,8% à TCC si l'on exclut le paiement de Daiichi Sankyo). Le nombre moyen d'actions en circulation a été de 1 249,3 millions contre 1 251,3 millions au premier trimestre 2020.

⁴ Voir l'Annexe 3 pour le compte de résultats consolidés du premier trimestre 2021; voir l'Annexe 7 pour les définitions des indicateurs financiers et l'Annexe 4 pour le passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités.

Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités (voir Annexe 4)

Au premier trimestre de 2021, le résultat net IFRS a été de 1 566 millions d'euros. Les principaux éléments exclus du résultat net des activités sont :

- Une charge d'amortissement des immobilisations incorporelles de 389 millions d'euros, liée d'une part à la mise à leur juste valeur lors de l'acquisition de sociétés (principalement, Genzyme pour un montant de 126 millions d'euros, Bioverativ pour un montant de 79 millions d'euros, l'activité Santé Grand Public de Boehringer Ingelheim pour 50 millions d'euros et Ablynx pour un montant de €42 millions d'euros) et d'autre part aux immobilisations incorporelles acquises (licences/produits, pour un montant de 23 millions d'euros). Ces éléments n'ont pas d'impact sur la trésorerie de Sanofi.
- 156 millions d'euros de coûts de restructuration et assimilés principalement liés aux initiatives de simplification.
- 132 millions d'euros d'impact fiscal lié aux éléments susmentionnés, dont 89 millions d'euros d'impôts différés liés à la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations incorporelles, 42 millions d'euros liés aux coûts de restructuration et assimilés (voir Annexe 4).

Allocation du capital

Au premier trimestre de 2021, le « cash flow » libre⁵ a atteint 1 925 millions d'euros en croissance de 23,6% après prise en compte d'une baisse du besoin en fonds de roulement de 422 millions d'euros, des acquisitions d'immobilisations corporelles de 378 millions d'euros, des autres acquisitions⁶ (277 millions d'euros), des produits de cessions d'actifs⁴ (82 millions d'euros) et des paiements liés aux restructurations et assimilées (244 millions d'euros). Ainsi, la dette nette a baissé de 8 789 millions d'euros au 31 décembre 2020 à 6 823 millions d'euros au 31 mars 2021 (montant net de 13 948 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie).

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent des projections et des estimations ainsi que les hypothèses sur lesquelles celles-ci reposent, des déclarations portant sur des projets, des objectifs, des intentions et des attentes concernant des résultats financiers, des événements, des opérations, des services futurs, le développement de produits et leur potentiel ou les performances futures. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact que le COVID-19 aura sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Tout impact significatif sur ces derniers pourrait négativement impacter Sanofi. La situation évolue rapidement et d'autres conséquences que nous ignorons pourraient apparaître et exacerber les risques précédemment identifiés. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2020 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2020 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers

⁵ Le cash flow libre est un indicateur non-GAAP (voir définition à l'Annexe 7).

⁶ N'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

Annexes

Liste des annexes

- Annexe 1: Premier trimestre 2021 – Chiffre d'affaires consolidé par GBU, par franchise, par produit et zone géographique
- Annexe 2: Résultat net des activités du premier trimestre 2021
- Annexe 3: Compte de résultats consolidés du premier trimestre 2021
- Annexe 4: Passage du résultat net IFRS publié au résultat net des activités
- Annexe 5: Variation de l'endettement net
- Annexe 6: Sensibilité aux devises
- Annexe 7: Définitions des indicateurs non-GAAP

Relations Investisseurs : (+) 33 1 53 77 45 45 - E-mail: IR@sanofi.com - Relations Médias : (+) 33 1 53 77 46 46 - E-mail: MR@sanofi.com
Site Internet : www.sanofi.com

Annexe 1: Chiffre d'affaires du premier trimestre 2021 par entité opérationnelle mondiale, franchise, région et produit

T1 2021 (en million d'euros)	Total chiffre d'affaires	Var. T.CC	Var. Publiée	Etats- Unis	Var. T.CC	Europe	Var. T.CC	Reste du monde	Var. T.CC
Dupixent	1 047	45,6 %	34,9 %	793	41,6 %	137	52,2 %	117	71,2 %
Aubagio	500	-1,1 %	-7,6 %	339	-5,1 %	132	12,7 %	29	-3,1 %
Lemtrada	24	-44,9 %	-51,0 %	10	-52,2 %	5	-61,5 %	9	-15,4 %
Kevzara	57	10,9 %	3,6 %	25	-15,6 %	21	5,0 %	11	333,3 %
Neurologie & Immunologie	581	-3,4 %	-9,9 %	374	-8,3 %	158	5,3 %	49	14,6 %
Cerezyme	178	4,2 %	-5,8 %	40	-6,5 %	63	-4,5 %	75	18,4 %
Cerdelga	62	13,8 %	6,9 %	32	12,9 %	26	8,3 %	4	66,7 %
Myozyme	235	0,8 %	-4,5 %	88	11,5 %	98	-4,8 %	49	-5,5 %
Fabrazyme	208	4,7 %	-2,8 %	93	-2,9 %	57	9,6 %	58	13,8 %
Aldurazyme	66	7,5 %	-1,5 %	12	8,3 %	23	9,5 %	31	5,9 %
Total maladies rares	770	4,4 %	-3,0 %	265	3,2 %	267	0,4 %	238	10,2 %
Jevtana	126	-2,9 %	-8,7 %	58	5,0 %	45	-11,8 %	23	-3,7 %
Fasturtec	35	8,6 %	0,0 %	21	4,5 %	11	10,0 %	3	33,3 %
Libtayo	26	125,0 %	116,7 %	—	0,0 %	22	120,0 %	4	150,0 %
Sarclisa	34	3400,0 %	3300,0 %	12	1200,0 %	13	0,0 %	9	0,0 %
Total Oncologie	221	25,8 %	18,8 %	91	19,3 %	91	28,2 %	39	37,5 %
Alprolix	100	-1,8 %	-8,3 %	79	3,6 %	—	0,0 %	21	-19,2 %
Eloctate	134	-9,9 %	-16,8 %	103	-5,0 %	—	0,0 %	31	-23,8 %
Cablivi	38	66,7 %	58,3 %	22	60,0 %	15	66,7 %	1	0,0 %
Total maladies hématologiques rares	272	-0,7 %	-7,5 %	204	2,8 %	15	66,7 %	53	-20,6 %
Médecine de spécialités	2 891	15,3 %	7,3 %	1 727	15,2 %	668	13,9 %	496	17,6 %
Lantus	652	-3,7 %	-9,9 %	192	-8,7 %	125	-16,1 %	335	4,9 %
Toujeo	253	5,1 %	-1,6 %	62	0,0 %	94	-5,0 %	97	20,2 %
Soliqua/iGlarLixi	44	29,7 %	18,9 %	26	27,3 %	7	16,7 %	11	44,4 %
Autres diabète	226	-7,3 %	-13,7 %	44	-11,1 %	64	-7,1 %	118	-5,8 %
Total diabète	1 175	-1,7 %	-8,2 %	324	-5,3 %	290	-10,2 %	561	5,3 %
Lovenox	401	30,4 %	21,9 %	13	75,0 %	186	10,5 %	202	50,7 %
Plavix	251	-4,0 %	-8,1 %	2	0,0 %	29	-23,7 %	220	-2,1 %
Multaq	72	-3,7 %	-11,1 %	62	-4,2 %	6	0,0 %	4	0,0 %
Praluent	56	-20,5 %	-23,3 %	5	-81,3 %	36	20,0 %	15	45,5 %
Aprovel	101	-39,7 %	-42,0 %	2	-60,0 %	23	-23,3 %	76	-42,4 %
Mozobil	52	1,9 %	-3,7 %	28	-6,3 %	14	0,0 %	10	37,5 %
Thymoglobulin	80	1,2 %	-5,9 %	46	0,0 %	8	-11,1 %	26	8,0 %
Génériques	206	3,5 %	-10,8 %	29	-13,5 %	2	0,0 %	175	6,8 %
Autres produits prescrits	1 090	-12,2 %	-16,7 %	76	-31,4 %	349	-21,6 %	665	-3,3 %
Total Cardiovasculaire & Produits de prescription établis	2 309	-5,6 %	-11,5 %	263	-19,0 %	653	-12,0 %	1 393	0,7 %
Ventes Industrielles	188	8,8 %	3,9 %	11	9,1 %	156	9,0 %	21	8,0 %
Médecine Générale	3 672	-3,8 %	-9,8 %	598	-11,7 %	1 099	-9,0 %	1 975	2,1 %
Total Pharma	6 563	3,8 %	-3,0 %	2 325	6,8 %	1 767	-1,5 %	2 471	4,9 %
Vaccins Polio / Petussis / HIB	533	14,9 %	10,1 %	135	40,4 %	78	6,8 %	320	8,2 %
Vaccins Rappel adultes	100	-8,7 %	-13,0 %	48	-3,7 %	34	-26,1 %	18	26,7 %
Vaccins Méningite / Pneumonie	128	3,8 %	-2,3 %	76	3,8 %	—	0,0 %	52	3,9 %
Vaccins contre la grippe	77	23,8 %	22,2 %	—	-100,0 %	9	300,0 %	68	45,8 %
Vaccins pour voyageurs et autres vaccins endémiques	59	-37,4 %	-40,4 %	14	-37,5 %	5	-83,9 %	40	-4,5 %
Vaccins	915	5,3 %	0,7 %	285	7,6 %	127	-16,3 %	503	10,9 %
Allergie	195	-6,2 %	-13,3 %	106	3,6 %	18	0,0 %	71	-18,9 %
Toux, rhume et grippe	55	-59,4 %	-61,5 %	—	0,0 %	25	-67,5 %	30	-50,0 %
Douleur	253	-11,6 %	-18,6 %	40	-13,7 %	122	-14,5 %	91	-7,0 %
Santé Digestive	283	14,6 %	5,6 %	25	22,7 %	105	0,0 %	153	24,5 %
Bien-être physique	81	2,3 %	-5,8 %	—	0,0 %	8	14,3 %	73	1,3 %
Bien-être mental	53	18,8 %	10,4 %	11	9,1 %	29	15,4 %	13	36,4 %
Hygiène personnelle	125	2,2 %	-6,7 %	96	1,9 %	1	0,0 %	28	3,3 %
Autres	68	-15,3 %	-20,0 %	5	66,7 %	26	-33,3 %	37	-4,7 %
Santé Grand Public	1 113	-7,3 %	-14,4 %	283	2,3 %	334	-19,3 %	496	-3,6 %
Total Sanofi	8 591	2,4 %	-4,3 %	2 893	6,4 %	2 228	-5,6 %	3 470	4,3 %

Annexe 2: Résultat net des activités

1er trimestre 2021	Pharmacie			Vaccins			Santé Grand Public			Autres ⁽¹⁾			Total Groupe		
En millions d'euros	T1 2021	T1 2020	Var	T1 2021	T1 2020	Var	T1 2021	T1 2020	Var	T1 2021	T1 2020	Var	T1 2021	T1 2020	Var
Chiffre d'affaires	6 563	6 764	-3,0 %	915	909	0,7 %	1 113	1 300	-14,4 %	—	—	— %	8 591	8 973	-4,3 %
Autres revenus	50	40	25,0 %	231	288	-19,8 %	14	15	-6,7 %	—	—	— %	295	343	-14,0 %
Coût des ventes	(1 679)	(1 736)	-3,3 %	(579)	(607)	-4,6 %	(370)	(435)	-14,9 %	(56)	(69)	-18,8 %	(2 684)	(2 847)	-5,7 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(25,6) %</i>	<i>(25,7) %</i>		<i>(63,3) %</i>	<i>(66,8) %</i>		<i>(33,2) %</i>	<i>(33,5) %</i>					<i>(31,2) %</i>	<i>(31,7) %</i>	
Marge brute	4 934	5 068	-2,6 %	567	590	-3,9 %	757	880	-14,0 %	(56)	(69)	-18,8 %	6 202	6 469	-4,1 %
En % du chiffre d'affaires	75,2 %	74,9 %		62,0 %	64,9 %		68,0 %	67,7 %					72,2 %	72,1 %	
Frais de recherche et développement	(978)	(1 031)	-5,1 %	(145)	(155)	-6,5 %	(28)	(32)	-12,5 %	(115)	(122)	-5,7 %	(1 266)	(1 340)	-5,5 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(14,9) %</i>	<i>(15,2) %</i>		<i>(15,8) %</i>	<i>(17,1) %</i>		<i>(2,5) %</i>	<i>(2,5) %</i>					<i>(14,7) %</i>	<i>(14,9) %</i>	
Frais commerciaux et généraux	(1 188)	(1 209)	-1,7 %	(170)	(180)	-5,6 %	(344)	(384)	-10,4 %	(492)	(569)	-13,5 %	(2 194)	(2 342)	-6,3 %
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	<i>(18,1) %</i>	<i>(17,9) %</i>		<i>(18,6) %</i>	<i>(19,8) %</i>		<i>(30,9) %</i>	<i>(29,5) %</i>					<i>(25,5) %</i>	<i>(26,1) %</i>	
Autres produits et charges d'exploitation	(252)	(191)		120	3		10	23		21	(82)		(101)	(247)	
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence* ⁽²⁾	7	8		(1)	1		3	—		—	—		9	9	
Part attribuable aux intérêts non contrôlants	(8)	(8)		—	—		(4)	(4)		—	—		(12)	(12)	
Résultat opérationnel des activités ⁽³⁾	2 515	2 637	-4,6 %	371	259	43,2 %	394	483	-18,4 %	(642)	(842)	-23,8 %	2 638	2 537	4,0 %
En % du chiffre d'affaires	38,3 %	39,0 %		40,5 %	28,5 %		35,4 %	37,2 %					30,7 %	28,3 %	
Produits et charges financiers													(85)	(75)	
Charges d'impôts													(536)	(542)	
Taux d'impôts**													21,0%	22,0%	
Résultat net des activités													2 017	1 920	5,1 %
En % du chiffre d'affaires													23,5 %	21,4 %	
Résultat net des activités par Action (en euros)***													1,61	1,53	5,2 %

* Net d'impôts.

** Déterminé sur la base du résultat des activités avant impôts, mises en équivalence et intérêts non contrôlant.

*** Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 249,3 millions au premier trimestre 2021 et 1 251,3 millions au premier trimestre 2020

(1) Les activités « Autres » comprennent les coûts globaux des fonctions supports (Finance, Human Resources, Information Solution & Technologies, Sanofi Business Services, etc...)

(2) Cette ligne exclut la contribution de la mise en équivalence des titres Regeneron suite à la cession de la totalité de la participation de Sanofi dans cette société (à l'exception de 400.000 actions conservées par Sanofi) en date du 29 mai 2020

(3) En 2020, reclassement de certains coûts des segments des activités vers le segment "Autres".

Annexe 3: Compte de résultats consolidés

En millions d'euros	T1 2021	T1 2020
Chiffre d'affaires	8 591	8 973
Autres revenus	295	343
Coût des ventes	(2 684)	(2 865)
Marge brute	6 202	6 451
Frais de recherche et développement	(1 266)	(1 340)
Frais commerciaux et généraux	(2 194)	(2 342)
Autres produits d'exploitation	267	108
Autres charges d'exploitation	(368)	(355)
Amortissements des incorporels	(389)	(457)
Dépréciations des incorporels ⁽¹⁾	(2)	(85)
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	(36)	12
Coûts de restructuration et assimilés	(156)	(66)
Autres gains et pertes, et litiges ⁽²⁾	—	120
Résultat opérationnel	2 058	2 046
Charges financières	(99)	(98)
Produits financiers	14	23
Résultat avant impôt et sociétés mises en équivalence	1 973	1 971
Charges d'impôts	(404)	(434)
Quote-part du résultat net des SME	9	158
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 578	1 695
Part des Intérêts Non Contrôlants	12	12
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	1 566	1 683
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	1 249,3	1 251,3
Bénéfice net par action (en euros)	1,25	1,35

(1) En 2020, principalement relatif à l'arrêt d'accords de collaboration et de programmes de R&D dans le diabète conformément à la Stratégie du Groupe annoncée en décembre 2019.

(2) En 2020, principalement lié au gain réalisé sur la cession de l'activité relative au produit Seprafilm à la société Baxter.

Annexe 4: Passage du résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi au résultat net des activités

En millions d'euros	T1 2021	T1 2020
Résultat net consolidé - Part attribuable aux Actionnaires de Sanofi	1 566	1 683
Amortissement des incorporels ⁽¹⁾	389	457
Dépréciation des incorporels ⁽²⁾	2	85
Ajustement de la juste valeur des compléments de prix	36	(12)
Charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks	—	18
Coûts de restructuration et assimilés	156	66
Autres gains et pertes, et litiges ⁽³⁾	—	(120)
Effet d'impôts sur les éléments ci-dessus:	(132)	(108)
<i>liés aux amortissements et dépréciations des incorporels</i>	(89)	(125)
<i>liés aux ajustements de la juste valeur des compléments de prix</i>	(1)	(22)
<i>liés aux charges résultant des conséquences des acquisitions sur les stocks</i>	—	(3)
<i>liés aux coûts de restructuration et assimilés</i>	(42)	(20)
<i>autres effets d'impôts</i>	—	62
Coûts de restructuration et charges résultant des conséquences des acquisitions sur les sociétés mises en équivalence	—	(27)
Effet lié à l'arrêt de l'application de la méthode de mise en équivalence des titres Regeneron ⁽⁴⁾	—	(122)
Résultat net des activités	2 017	1 920
Bénéfice net IFRS par action ⁽⁵⁾ (en euros)	1,25	1,35

(1) Dont charge d'amortissement liée à l'impact de la comptabilisation des regroupements d'entreprises : 366 millions d'euros au premier trimestre 2021 et 435 millions d'euros au premier trimestre 2020.

(2) En 2020, principalement relatif à l'arrêt d'accords de collaboration et de programmes de R&D dans le diabète conformément à la Stratégie du Groupe annoncée en décembre 2019.

(3) En 2020, principalement lié au gain réalisé sur la cession de l'activité relative au produit Septrafilm à la société Baxter

(4) Le "Résultat net des activités" n'inclut plus la quote-part de résultat relative à la mise en équivalence de Regeneron depuis la transaction à la date du 29 mai 2020. En conséquence, cette ligne reflète cette exclusion jusqu'à cette date.

(5) T1 : Calculé sur un nombre moyen d'actions en circulation de 1 249,3 millions au premier trimestre 2021 et 1 251,3 millions au premier trimestre 2020.

Annexe 5 : Variation de l'endettement net

En millions d'euros	T1 2021	T1 2020 ⁽¹⁾
Résultat net des activités	2 017	1 920
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et logiciels	347	367
Autres éléments du résultat sans impact sur la trésorerie	(44)	(2)
Marge brute d'autofinancement avant variation du besoin en fonds de roulement	2 320	2 285
Variation du besoin en fonds de roulement	422	(414)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et logiciels	(378)	(319)
Cash-flow libre avant coûts de restructuration, acquisitions et cessions	2 364	1 552
Acquisitions d'immobilisations incorporelles, titres et autres actifs financiers long-terme ⁽²⁾	(277)	(165)
Coûts de restructuration et assimilés	(244)	(277)
Produits de cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et autres actifs non courants nets d'impôts ⁽²⁾	82	448
Cash-flow libre	1 925	1 558
Acquisitions de titres, dette nette incluse ⁽³⁾	(21)	(2 245)
Augmentation de capital Sanofi	11	32
Acquisition d'actions propres	(140)	(361)
Autres éléments	191	(68)
Variation de la dette nette	1 966	(1 084)
Dette nette à l'ouverture	8 789	15 107
Dette nette à la clôture	6 823	16 191

(1) Exclut la quote-part de résultat des titres de Regeneron à des fins comparatives.

(2) Cash-flow libre incluant les acquisitions et cessions n'excédant pas 500M€ par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

(3) Inclut les transactions supérieures à 500M€ par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

Annexe 6 : Sensibilité aux devises

Sensibilité aux devises du BNPA des activités 2021

Devises	Variation	Sensibilité du BNPA des activités
Dollar U.S.	+0.05 USD/EUR	-EUR 0,13
Yen japonais	+5 JPY/EUR	-EUR 0,02
Yuan chinois	+0.2 CNY/EUR	-EUR 0,02
Real brésilien	+0.4 BRL/EUR	-EUR 0,01
Rouble russe	+10 RUB/EUR	-EUR 0,02

Chiffre d'affaires du T1 2021 : Exposition aux devises

Devises	T1 2021
US \$	34,6 %
Euro €	22,5 %
Yuan chinois	8,0 %
Yen japonais	5,1 %
Real brésilien	2,5 %
Rouble russe	1,7 %
\$ canadien	1,6 %
Livre sterling	1,4 %
Peso mexicain	1,4 %
Roupie indienne	1,4 %
Autres	19,8 %

Taux de change moyens

	T1 2020	T1 2021	Change
€/\$	1,10	1,21	+9,4 %
€/Yen	120,15	127,69	+6,3 %
€/Yuan	7,71	7,81	+1,3%
€/Real	4,91	6,59	+34,2%
€/Rouble	73,67	89,72	+21,8%

Annexe 7: Définitions des indicateurs financiers non-GAAP

Chiffre d'affaires de Sanofi à taux de change constants (TCC)

Lorsqu'il est fait référence aux variations du chiffre d'affaires à taux de change constants, cela signifie que l'impact des variations de taux de change a été exclu. L'impact des taux de change est éliminé en recalculant les ventes de l'exercice considéré sur la base des taux de change utilisés pour l'exercice précédent.

Tableau de passage du chiffre d'affaires publié de Sanofi au chiffre d'affaires à taux de change constants au premier trimestre 2021

En millions d'euros	T1 2021
Chiffre d'affaires	8 591
Impact de l'écart de conversion	(595)
Chiffre d'affaires à taux de change constants (TCC)	9 186

Résultat net des activités

Sanofi publie un important indicateur non-GAAP, le « Résultat net des activités ». A la suite de la transaction sur les titres de Regeneron à la date du 29 Mai 2020, la définition de l'indicateur « Résultat net des activités » a été modifiée et exclut, de la ligne Quote-part de résultat net des sociétés mise en équivalence, l'effet lié à l'application de la méthode de mise en équivalence des titres Regeneron. Les périodes comparatives présentées en 2019 ont été retraitées afin de refléter cette modification.

Le Résultat net des activités correspond au Résultat net consolidé – Part attribuable aux actionnaires de Sanofi avant :

- amortissement des incorporels,
- dépréciation des incorporels,
- ajustement de la juste valeur des compléments de prix liés à des regroupements d'entreprises ou à des cessions,
- autres impacts résultant des conséquences des acquisitions (y compris les impacts concernant les sociétés mises en équivalence),
- coûts de restructuration et assimilés⁽¹⁾,
- autres gains et pertes (y compris plus ou moins-values de cessions majeures d'immobilisations⁽¹⁾),
- coûts ou provisions sur litiges⁽¹⁾,
- gain de cession des actions Regeneron en date du 29 mai 2020 (ce montant ne comprend pas le gain résultant de la revalorisation, sur la base du cours marché à cette date, des 400 000 actions conservées),
- effets fiscaux sur les éléments ci-dessus ainsi que les impacts des litiges fiscaux majeurs,
- contribution de la mise en équivalence des titres Regeneron (exclue du Résultat net des activités suite à la cession de la totalité de la participation de Sanofi dans cette société (à l'exception de 400.000 actions conservées par Sanofi) en date du 29 mai 2020),
- la part attribuable aux Intérêts Non Contrôlants sur les éléments ci-dessus.

⁽¹⁾ Présentés sur les lignes du compte de résultat consolidé **Coûts de restructuration et assimilés** et **Autres gains et pertes, litiges** (voir notes B.19. et B.20. aux états financiers consolidés).

« Cash flow » libre

Le « cash flow » libre est un indicateur non IFRS suivi par la direction de l'entreprise qui fournit des informations utiles afin d'évaluer la trésorerie nette générée par les opérations du groupe et disponible pour les investissements stratégiques¹ (nets des désinvestissements¹), le remboursement de la dette nette et les paiements aux actionnaires. Le « cash flow » libre est déterminé à partir du résultat net des activités après prise en compte des amortissements et dépréciations, des résultats des sociétés mises en équivalence nets des dividendes reçus, des plus ou moins-values sur cessions d'actifs non courants, de la variation des provisions (incluant celles pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi), des impôts différés, et du coût lié aux paiements en actions et des autres éléments sans impact sur la trésorerie. Il inclut également les variations du besoin en fonds de roulement, les acquisitions d'immobilisations corporelles et autres acquisitions² net des produits de cessions d'actifs² et les paiements liés aux restructurations et assimilées. Le « cash flow » libre n'est pas défini par les normes IFRS et ne remplace pas l'indicateur IFRS du flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

¹ Montant supérieur à 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).

² Montant n'excédant pas 500 millions d'euros par transaction (incluant tous les paiements liés à la transaction).